



Résiliation de contrat éducatel

Par **Andréa40**, le **02/01/2014** à **18:40**

Bonjour, je suis sous contract avec éducatel depuis aout 2013 et je viens de me rendre compte que c'est une arnaque et que leurs diplomes sont pas reconnu par l'état auprès des employeurs. Je voudrais pour cela résilier mon contrat mais après avoir pris contact avec eux, ils refusent totalement la résiliation. Je pensé faire oppositions sur leur prévélement auprès de ma banque. Puis je avoir des conseils s'il vous plait, je ne sais vraiment plus quoi faire. Merci

Par **moisse**, le **02/01/2014** à **19:37**

Bonjour,

Vous prenez la peine de lire ce même sujet abordé dix fois par jour au point que certains fils deviennent illisibles avec des dizaines de participants.

Vous avez signé, chaque partie doit respecter ses engagements.

Certaines formations débouchent sur des diplômes reconnus, mais il faut alors se présenter aux épreuves publiques.

D'autres formations débouchent sur la remise d'une attestation "maison" qui est plus ou moins représentative aux yeux d'un employeur averti.